



**LETTRE MENSUELLE**  
**de la section syndicale CFE-CGC**  
**Groupe Gfi Informatique**  
<http://gfi.fieci-cfecgc.org>  
[cgcgfi@free.fr](mailto:cgcgfi@free.fr) / tél 06 83 09 41 92

Sommaire	
page 1	la CFE-CGC résolution tournée vers l'avenir
page 2	AG Gfi / élection de l'Administrateur salarié
page 3	SEP (burn-out) / OPA de Gfi sur REALDOLMEN / turnover
page 4	agenda
page 5	coordonnées

N° 224 - 31 mai 2018

**CLIQUEZ ICI**

Une opération originale de la **CFE-CGC** pour **aider les étudiants et jeunes actifs à entrer et se sentir bien dans le monde du travail** : comment démarcher les entreprises pour trouver un job ? quel type de contrat signer ? comment créer son entreprise ? Comment équilibrer vie professionnelle et vie personnelle ? Comment trouver le bonheur au travail ?

Après Paris, puis Nantes, **c'est à Marseille qu'a eu lieu le 23 mai 2018 le 3<sup>ème</sup> événement « pas à pas »** : une soirée musicale et conviviale, à peine syndicale !

Une démarche engagée de la **CFE-CGC** qui apporte des réponses concrètes à la question : **« Comment une organisation syndicale peut-elle aujourd'hui être utile aux jeunes générations ? »** : apprendre à détecter et à utiliser au mieux ses « super-pouvoirs », utiliser une appli développée par une start up française pour atteindre tous ses objectifs, découvrir des outils de co-construction du bien-être au travail...

**Demandez le guide « pas à pas » à l'équipe CFE-CGC de Gfi : 52 pages de précieux conseils pour tous les jeunes actifs !**

## La CFE-CGC : un syndicat de terrain, résolument tourné vers l'avenir !

La France est un pays qui a l'originalité d'avoir cette qualification de « cadre et assimilé » !

Cette population de salariés est riche et diverse avec des hauts niveaux de qualification, de compétences et de responsabilités : **les 10.000 salariés de Gfi en font partie !**

Et c'est précisément pour défendre les intérêts de cette large catégorie, trop souvent oubliée, mais de plus en plus mise sous pression de nos jours, que la **CFE-CGC** a été fondée, il y a près de 60 ans !

**Au niveau national, c'est elle qui a mis en place l'AGIRC**, la retraite complémentaire des cadres, qui représentera, le moment venu, une part importante de votre pension, même si en 2019, un nouveau système désormais unifié verra le jour ; **c'est elle qui a obligé les entreprises à protéger leurs salariés et leurs familles des aléas tragiques de la vie** en versant une cotisation de 1,5% de la TA (plafond mensuel de la sécurité sociale, soit 3311€ pour 2018) pour couvrir le risque décès-incapacité-invalidité ; **c'est elle qui a été à l'origine du congé paternité ; c'est elle aussi qui, la 1<sup>ère</sup>, a dénoncé les ravages du stress sur la santé des salariés** et qui mène aujourd'hui, le combat pour une meilleure reconnaissance des pathologies psychiques et la qualification en maladie professionnelle du syndrome d'épuisement professionnel (burn-out), ce broyeur silencieux.

**Au niveau de la Branche « Syntec », la CFE-CGC est la 2<sup>ème</sup> Organisation syndicale en terme de représentativité et y mène un combat de tous les instants pour défendre vos intérêts, face à un patronat particulièrement vorace !**

### Et au niveau de Gfi ?

L'équipe **CFE-CGC** laboure le terrain sans relâche, depuis de nombreuses années comme en témoigne notamment, le nombre de nos lettres mensuelles publiées : **déjà le n° 224, c'est dire !**

**Partisane d'un dialogue social de qualité**, sans lequel la performance de l'entreprise ne peut pas être au rendez-vous, notre équipe bénéficie d'un haut niveau de formation pouvant atteindre 10j par an (Gfi peut-il en dire autant ?), condition requise pour être en capacité de vous assister et vous conseiller efficacement, dans un environnement d'une très grande complexité. **Nombre d'entre vous, parmi lesquels beaucoup de jeunes, en sont séduits, et ont décidé de nous rejoindre !**

**Notre capacité d'innovation au plan de notre communication interne renforce encore notre attractivité** : la récente mise à disposition d'une plateforme numérique collaborative et sécurisée, permettant à chacun d'exprimer ses idées en toute liberté, **dynamise notre méthode de travail** et nous permet d'enrichir considérablement nos propositions, lors des négociations avec la Direction.

**Résolument tournée vers l'avenir**, notre équipe est à votre disposition pour préparer ensemble, le renouvellement (début 2019) des mandats de plus de 300 représentants du personnel pour la période **2019-2023 !**

## Divers Faits ...

### **Assemblée générale des actionnaires de Gfi (8 juin 2018) : 5 résolutions sur 12 concernant les émoluments du PDG !**

Dans notre lettre n° 223 datée du 30 avril, nous vous avons expliqué en détail tous les étages de la rémunération du PDG, parmi lesquels ([Document de référence 2017](#)) le doublement soudain de sa part variable (à objectifs atteints), de 400K€ à 800K€, n'est pas le moindre scandale.

L'AG doit cependant entériner la mécanique : Mannai qui détient plus de 80% du capital de Gfi et autant de droits de vote, entérinera l'affaire en catimini. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Et dire que le Président du comité des rémunérations du Conseil d'Administration, expert en benchmarking des rémunérations des PDG, nous avait expliqué il y a moins de 2 ans, qu'il lui avait fallu, à cette époque, réévaluer la rémunération du PDG de Gfi afin de l'aligner sur le « marché » !

Le marché des rémunérations des PDG aurait-il tant évolué depuis, qu'il faille encore l'aligner, à la hausse toujours, sur le « marché » ?

Pendant que les salariés doivent se contenter d'augmentations moyennes de salaires représentant 1,5% de la MSB (Masse Salariale Brute = salaires bruts hors charges patronales) et de 60€ de Participation, la même indécence continue impunément de prospérer au sommet de l'entreprise !



### **Election de l'administrateur salarié par le CCE : la CFE-CGC dénonce un simulacre !**

La CFE-CGC a toujours été hostile à l'élection de l'administrateur salarié par le CCE, lui préférant une **élection directe par l'ensemble des salariés** sur la base de candidatures et de professions de foi publiques.

**La Direction, refusant le dialogue, a imposé une « élection » par le CCE.** Or, cette instance ne représente pas la pluralité en vigueur parmi les 10.000 salariés de l'entreprise, mais concentre à l'excès (processus électoraux en cascade) une écrasante majorité d'élus du même bord, à savoir : celui de SUD.

En ce sens, la récente élection du 16 mai qui visait à remplacer l'administrateur précédent partant à la retraite, qui avait lui-même remplacé l'administrateur précédent également parti à la retraite (!), était un simulacre d'élection, auquel, bien malgré eux, 10 valeureux candidats déclarés (suite à l'appel à candidatures) ; se sont prêtés.

**Seul le 11<sup>ème</sup> candidat était certain d'être élu car, lui, il était du « bon bord » et donc soutenu par « l'écrasante majorité du même bord » ! La messe était dite !**

### **A quand le changement du mode d'élection de l'administrateur salarié et une évolution vers un CA composé pour un tiers, d'administrateurs salariés ?**

Ceci posé, au-delà de la tactique électorale, nous apportons tout notre soutien au nouvel élu car sa tâche sera difficile, comme elle l'a été pour ses 2 prédécesseurs. **Il lui faudra en effet, être enfin admis comme tous les autres administrateurs, dans les comités spécialisés du CA :** Investissement, nominations/rémunérations, stratégique ou audit. **Ce qui a toujours été refusé dogmatiquement par les « autres » administrateurs, parmi lesquels le PDG lui-même !**

**[rejoignez la CFE-CGC : adhérez en ligne !](#)**

## Divers Faits...suite

### **Témoin d'une personne en situation d'épuisement professionnel (SEP ou « Burn-Out »): que faire ?**

#### **Que risque une personne victime d'épuisement professionnel ?**

Le risque, si la situation de pré-épuisement perdure est que la personne s'effondre. Il s'agit du moment où elle craque : crise d'angoisse, suivie de plusieurs semaines ou mois d'arrêt de travail, AVC, suicide ...

L'effondrement fait suite à une longue période pendant laquelle la personne a été soumise à un stress quasi permanent (stress chronique). Or pour faire face au stress, le corps sécrète une hormone (le cortisol) génératrice de dégâts cognitifs : perte d'une partie de sa capacité à mémoriser, à se concentrer, à analyser ... Qui plus est, la personne retrouvera difficilement ces capacités qu'elle a perdues.

Vous l'aurez compris : il faut dès lors agir pour l'aider, et le plus tôt possible !

#### **Comment reconnaître une situation de pré-épuisement professionnel ?**

Horaires de travail à rallonge, troubles du sommeil, baisse de la motivation, irritabilité, anxiété, baisse de la concentration (erreurs dans le travail, baisse de la performance), déni de la situation : les symptômes peuvent être physiques, cognitifs et comportementaux.

Outil de détection précoce du syndrome d'épuisement professionnel (burn-out), ce [questionnaire](#) peut vous aider à identifier une situation d'épuisement.

#### **Quelles clés pour agir ?**

Après en avoir discuté avec la personne, vous pouvez prendre contact votre CHSCT et vos DP, qui ont la possibilité de lancer une alerte. A la suite de quoi, l'employeur devra mener une enquête et prendre des dispositions pour faire cesser l'atteinte à la personne (baisse de la charge de travail par exemple).



Pour tout savoir sur le SEP (burn-out), consultez et téléchargez la nouvelle version du guide **CFE-CGC** « pour mieux prévenir le syndrome d'épuisement professionnel ». Guide pratique de sensibilisation, il décrypte les principales étapes qui y mènent : **plaisir au travail, surmenage, acharnement, désillusion, et effondrement.**

### **OPA de Gfi sur le Groupe Belge REALDOLMEN : publication du résultat le 4 juin 2018**

A l'heure où nous écrivons ces lignes (31 mai), il ne reste plus que quelques heures aux porteurs d'actions REALDOLMEN pour les apporter [à l'OPA dite « amicale » lancée par Gfi en avril dernier.](#)

Ce Groupe belge qui comporte plus de 1200 salariés et sous-traitants, a réalisé 258M€ de Chiffre d'affaires avec un résultat d'exploitation de 14M€, pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

#### **Tombera-t-il dans l'escarcelle de Gfi ?**

Nous serons fixés sur le résultat de l'OPA lundi prochain 4 juin 2018, sachant que Gfi avait conditionné sa réussite à l'apport de 75% du capital, niveau élevé compte-tenu que près de 80% du capital est flottant.

Si d'aventure REALDOLMEN devait rejoindre Gfi, cela nous promet un programme énergique pour l'avenir, si l'on en croit les devises respectives de Gfi : « **New Challenges, New Ideas** » et de REALDOLMEN : « **To get there, Together** ».

**Les deux slogans réunis, ce pourrait même devenir de la dynamite :**

**« To get there, together, with New challenges and New ideas ! »**

### **Turnover Gfi en France 2017 : un niveau bien trop élevé !**

Si l'on en croit le [Document de Référence 2017](#) (DDR 2017), le **taux de turnover** (ou taux de départ = nombre de départs dans la période / effectif moyen de la période) **observé pour 2017** au périmètre de la France, est de : 1819/9624 soit **18,6%**.

En comparaison, pour **2016** ([DDR 2016](#)), il était de : 1645/9419 soit **17,5%**.

Ces niveaux très élevés et en croissance entre 2016 et 2017 sont alarmants, d'autant qu'il **n'est pas démontré qu'à mi-année 2018, ce taux soit sérieusement en baisse**, en dépit d'un discours volontariste et rassurant de la DRH au sujet du renforcement des forces de recrutement.

Pour la **CFE-CGC**, tant de départs ne peuvent être dus uniquement à un marché du travail qui serait plus « ouvert » ! Il ne suffira pas non plus d'installer des babyfoots ici ou là, voire des fauteuils club et des espaces de détente, pour retenir les salariés. La question est grave. Elle doit être appréciée à sa juste valeur et en profondeur, car il n'est pas possible de **capitaliser sur l'acquisition des compétences et ainsi monter dans la chaîne de valeur, si l'effectif est totalement renouvelé en 5 ans**



## Agenda : mai 2018 / juin 2018

### Cela s'est passé en mai :

**Le 4 mai :** réunion de la commission paritaire (1<sup>ère</sup> réunion du round des négociations pour la mise en place en 2019, des CSE dans l'UES Gfi Informatique).

Tour de table des positions syndicales, post bilatérales de mars. La **CFE-CGC** innove en proposant, pour Gfi Informatique, 4 CSE régionaux pour une représentation normative de proximité des salariés en régions. La Direction s'y oppose immédiatement et met en avant le principe d'un CSE national (donc unique) pour Gfi Informatique. La proposition de la **CFE-CGC** est également repoussée par les autres syndicats. **Tous les syndicats, néanmoins, expriment leur attachement à la présence de représentants de proximité, d'une manière ou d'une autre.** Seule la CFTC adhère d'emblée à la mise en place d'un CSE national mais complété par des moyens locaux.

Concernant Gfi Progiciels, consensus pour un CSE national, comme c'est déjà le cas pour les CE et les DP actuels. Pour mémoire, à la date prévue des élections des CSE (février 2019) Gfi IP aura été fusionnée dans Gfi Informatique depuis plusieurs mois.

Pour mieux mesurer les moyens de proximité que la Direction admet de mettre en place en cas de CSE national pour Gfi Informatique, les syndicats lui demandent de formaliser pour la réunion suivante, une base de négociation détaillée. La Direction s'y engage.

### Le 16 mai : réunion du CCE

Le Cabinet **ADECO Expertise** mandaté par le CCE a présenté son rapport sur l'examen des **comptes 2017 de Gfi**. Il en ressort notamment, que la **croissance en France est quasi nulle** (et pour la 1<sup>ère</sup> fois, en dessous des valeurs de marché), **les activités Digital et Telecom sont déficitaires de manière alarmante (5m€ environ chacune), des montants très importants d'investissement (ITN) ont été « activés » (10M€ vs 4M€ prévus au budget)** ce qui dope d'autant la MO par un transfert de charges de salaires, **la dette s'accroît sensiblement** car l'exploitation ne génère pas assez de trésorerie, **le résultat net (37 M€) est très inférieur à ce qui avait été projeté en 2015(42M€)** au moment de l'OPA par le qatari Mannai, désormais détenteur de plus de 80% du capital de Gfi.

Les 10.000 salariés de l'UES se partageront, quant à eux, **un montant de Participation de 700K€ issus de Gfi IP, soit 60€ en moyenne par salarié** ; Gfi Informatique et Gfi Progiciels affichant un résultat fiscal très déficitaire, n'en produisent pas. **La CFE-CGC fustige la décorrélation entre la MO et le résultat fiscal**, qui est très défavorable pour la génération de Participation ! **Une nouvelle manière de calculer la Participation sera proposée par les syndicats** : la Direction s'engage à examiner le projet et à en faire part au Conseil d'Administration pour décision.

**Le 24 mai :** réunion de la commission paritaire (2<sup>ème</sup> réunion du round des négociations pour la mise en place en 2019, des CSE dans l'UES Gfi Informatique.)

La Direction présente des éléments de négociation accompagnant la mise en place du CSE national de Gfi Informatique et attend en retour des contributions complémentaires des syndicats (**NB** : se rapprocher de la **CFE-CGC** pour plus de précisions).

### Prévisions pour mai :

**Le 4 juin :** résultat de l'OPA de Gfi sur le groupe belge RD (REALDOLMEN)

Gfi espère récupérer 75% du capital de REALDOLMEN (cf page 3/5) : suspense !

**Le 5 juin :** réunion de la commission paritaire (3<sup>ème</sup> réunion du round des négociations pour la mise en place en 2019, des CSE dans l'UES Gfi Informatique.)

La négociation entrera dans le vif car les contre-propositions des syndicats auront été remises à la Direction !

**Le 6 juin :** réunion du CS (Conseil de Surveillance du FCPE Gfi Informatique Expansion) qui détient 150.00 actions Gfi

Les membres du CS se concerteront pour émettre leur position sur les résolutions prévues à l'AG des actionnaires du 8 juin

**Le 8 juin :** Assemblée Générale (AG) des actionnaires de Gfi à Saint Ouen

L'occasion de voir les visages des actionnaires qatari qui détiennent plus de 80% du capital de Gfi, et se partagent, bon an, mal an, 10M€ de dividendes. L'occasion également de croiser les éminents membres du CA qui se préoccupent comme d'une guigne des salariés qui triment dans l'ombre !

**Le 22 juin :** réunion de la commission paritaire (3<sup>ème</sup> réunion du round des négociations pour la mise en place en 2019, des CSE dans l'UES Gfi Informatique.)

Avant-dernière réunion avant la trêve estivale : à cette date, il vaudrait mieux être proche d'un accord, sinon la situation pourrait se tendre !

Les syndicats comptent beaucoup sur la mansuétude de la Direction pour que la négociation soit rapidement couronnée de succès au regard des enjeux. Une fois ne serait pas coutume !

### Infos pratiques : journées de grève SNCF :

Juin

**Samedi 2 et dimanche 3 juin**

**Jeudi 7 et vendredi 8 juin**

**Mardi 12 et mercredi 13 juin**

**Dimanche 17 et lundi 18 juin**

**Vendredi 22 et samedi 23 juin**

**Mercredi 27 et jeudi 28 juin**



## Les vraies raisons de la réforme de la SNCF

La stratégie employée, focalisant les regards sur le statut des cheminots, qui seraient, paraît-il, d'incroyables privilégiés, nous détourne du vrai sujet. **Le vrai sujet n'est pas leur statut mais la totalité de la réforme, qui va tous, nous pénaliser.** Quoi qu'on pense de leurs avantages, ils

resteront considérablement inférieurs à ceux dont disposent Ministres et Conseillers qui décident de ces privatisations et jettent les cheminots à la vindicte populaire. Le vrai problème n'est pas que les avantages des cheminots soient trop élevés, mais que, depuis plusieurs décennies, tous nos acquis sociaux soient en train de disparaître. L'Etat nous protège de moins en moins et, si nous continuons d'accepter docilement la logique ultra libérale, nous risquons, du fait de la mondialisation, de descendre, pourquoi pas, au niveau du travailleur chinois!

**Il faut stopper l'engrenage de la destruction du tissu social imposé par l'Union Européenne.**

En effet, la privatisation de la SNCF est l'application de la Directive européenne « 91/440 du 29 juillet 1991 », qui fait partie d'un plan prévu de longue date. En étranglant ce service public à petit feu, ses prix montent, les usagers sont mécontents et disent que cela marche mal, et l'on répond : « **il faut privatiser !** ». Mais, si « cela marche mal » n'est-ce pas parce que depuis 1980, les gouvernants ont laissé la SNCF s'endetter (47 Milliards d'Euros) à la place de l'Etat, auprès de banques privées (1,5 Milliards d'Euros d'intérêts par an) ? La privatisation ne résoudra rien : qui en effet, a ressenti le bénéfice de la privatisation des autoroutes ? Les péages ont augmenté ! C'est la même chose pour la privatisation de La Poste, de l'eau, du gaz, de l'électricité, d'Air France, de France Télécom.

**Les prix montent partout, après les privatisations, car il faut rémunérer les actionnaires et d'autres intermédiaires dont les banques, et générer du profit.**

Les citoyens sont toujours perdants quand les services publics sont bradés ! Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas les réformer pour les rendre plus efficaces, mais il y a d'autres moyens que la privatisation !

**Le mythe de la privatisation heureuse est un leurre.**

Or la privatisation nous a été imposée, secteur par secteur, de sorte que nous ne soyons pas solidaires les uns des autres et restions divisés ; demain ce seront les hôpitaux, la police, la justice ... Tout est possible

**Il n'est pas trop tard : face au « pacte ferroviaire », nous devons réagir pour ne pas nous faire avoir.**

## Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Informatique (ex-Gfi Consulting)	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID	☎ 06 60 99 28 16
Gfi Cognitis	Ludovic BOULLIN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Progiciels Lyon (ex Ordirope)	Alain JANKOWSKI	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :

- TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi)
- YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- notre site WEB CFE-CGC externe : <http://gfi.fieci-cfecgc.org>

Le  
magicien

Charte éthique et numérique en matière de ressources humaines